



DOSSIER INSCRIPTION 2010/2011

**Entente Cycliste Tarascon (13-France)
Sections BMX / VTT / FREE RIDE / DIRT**



***ECOLE DE VELO – ECOLE DE CYCLISME – PERFECTIONNEMENT –
FREE RIDE***

ENTENTE CYCLISTE TARASCON
Maison des Sports – Boulevard Alphonse Daudet
13150 TARASCON – France
www.ect-tarascon.fr / spikecoach@yahoo.fr / 06 62 79 16 01
N° SIRET : 430 407 510 00014 Code APE : 926C
Agrément Jeunesse et Sports : 1149 S/92
Le mot du président



Bonjour à tous,

Je souhaiterais commencer mes propos en remerciant toutes celles et ceux qui nous rejoignent à l'occasion de cette nouvelle saison 2010/2011. Merci aussi à ceux qui reconduisent leur confiance en revenant au sein du club en tant que pilote ou accompagnateur.

La saison précédente a été marquée par le CHANGEMENT avec un nouveau bureau directeur, l'arrivée de **Mathieu Menet**, la création du site web, l'aboutissement des projets en cours (éclairage, calendrier annuel d'entretien de la piste par les services municipaux et bien évidemment le financement de la nouvelle grille de départ, qui arrivera dans les prochains mois)... et l'élaboration de nouvelles idées et orientations.

En comparaison constante avec les clubs et structures du **comité Provence** (1^{er} comité au classement français en terme de résultats chez les 12 ans et moins au TFBMX et au championnat de France des 13 ans et +), l'ECT possédait un retard conséquent que seuls les engagements, la volonté, l'envie de progresser et l'ouverture d'esprit des bénévoles ont permis de combler en partie depuis de nombreuses années.

Pour septembre 2010, nous proposons un nouveau programme avec 10 groupes d'encadrement, **dont la relance officielle de la section VTT**, les challenges internes (chronos et courses internes), des stages gratuits, des stages sur d'autres pistes, l'organisation de compétitions régionales, l'arrivée de la section dirt, l'amélioration de notre structure, le développement des activités cyclistes dans les centres de loisirs et établissements scolaires puisque nous venons d'acquérir 8 vélos et 10 casques...

En quelques mots, **l'ECT est une des associations sportives les plus actives de la ville et de la région...** mais ce n'est pas possible sans certaines décisions. C'est pourquoi nous augmentons la cotisation de 100 à 150 euros, avec des aménagements divers dont un système de parrainage qui vous permettra de réduire son coût, l'acceptation des coupons sports, attitude 13 etc.... et des facilités de paiements...

Je profite de ce courrier pour remercier et féliciter tous les pilotes qui sont venus aux entraînements l'an dernier, ont représenté le club sur les différentes compétitions, les bénévoles venus nettoyer la piste ou ont participé aux activités du club etc... Nous lançons un nouvel appel pour une mobilisation sur la saison à venir lors des manifestations que nous organisons, les courses internes, les stages et une représentation massive sur les compétitions régionales ou autres. Une pensée pour Eric Chambon, notre responsable VTT qui a gardé la tête hors de l'eau toute la saison en s'occupant de sa maison... sa patience aura servi à quelque chose puisque désormais le VTT possède des créneaux officiels et une nouvelle dynamique. Enfin, **un grand remerciement aux éducateurs pour leur investissement dans le club et auprès des jeunes.**

Du fond du cœur, merci à tous de votre confiance, bonnes fin de vacances, et bonne chance pour la prochaine saison. Merci à toute l'équipe dirigeante pour sa confiance également, sa fidélité et son engagement. C'est une grande fierté d'être l'un de vos premiers représentants, pour conclure, merci aussi à la ville de Tarascon pour son soutien dans nos actions.

Cordialement et sportivement,

Laurent Vendittelli
Président ECT
Entraîneur BE



DOCUMENTS NECESSAIRES POUR LES INSCRIPTIONS A L'ECT

Pour le mois de septembre 2010 (LIMITE AU 04 SEPTEMBRE).

. 1 FICHE DE RENSEIGNEMENTS PAR PILOTE DUMENT REMPLIE

Jointe à ce dossier de préinscription, pensez à préciser votre adresse mail pour les infos courantes.

. 1 PHOTOGRAPHIE

Veillez fournir une photographie de type « portrait ».

. 1 FICHE SANITAIRE

Indiquez les lieux souhaités pour les hospitalisations, les infos sur les maladies, allergies...

. 1 PHOTOCOPIE DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE MALADIE

Nous n'avons pas besoin des copies de mutuelles, mais bien de l'attestation Assurance Maladie (carte verte).

Ce document est demandé par les services hospitaliers en cas d'hospitalisation et absence des parents.

. 1 REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement doit être lu et rendu SIGNE avec le dossier. Il est également affiché au local du club.

. 5 ENVELOPPES TIMBRES AVEC L'ADRESSE DU PILOTE OU DES PARENTS OU ACCOMPAGNATEURS

4 enveloppes 11 X 22 cm

1 enveloppe 32 x 23 cm au tarif en vigueur.

Pour le mois de novembre 2010 (limite au 04 décembre).

. 1 CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU VELO

Le document sera fourni en novembre (papier officiel de la Fédération Française de Cyclisme).

. LE RENOUELEMENT DE LA LICENCE

Ce document vous sera fourni au mois de novembre, il contient tous les éléments vous concernant et vous permettant d'adhérer à notre club et la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

. LE PAIEMENT DE LA LICENCE

N'ayant pas les tarifs de la rentrée en main, nous devons attendre le renouvellement de vos licences (période de novembre) pour vous les indiquer.

. LE PAIEMENT DE LA COTISATION

Afin de développer au maximum le système de parrainage, nous attendrons le mois de novembre pour vous demander le montant de votre cotisation. Pour rappel : le montant de la cotisation est de 150 € à l'année, mais grâce au parrainage vous pouvez réduire cette cotisation de 10 euros par personne parrainée.

**LES PERSONNES INSCRITES DURANT LA SAISON 2009 SONT PRIORITAIRES
POUR LES INSCRIPTIONS EN SEPTEMBRE
(date limite de remise des dossiers le samedi 04 septembre 2010). PASSE
CETTE DATE, VOUS NE SEREZ PLUS PRIORITAIRES.**

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

Photo

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ECT – SAISON
2010/2011

Section d'inscription (entourez la formule choisie) :

BMX

VTT

FREE SESSION

DIRT

Je souhaite participer aux compétitions ? Oui Non

Nom : Prénom :
Date de naissance : à : Département :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone fixe: Portable :
Mail :

MERE :

PERE :

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Profession :	Profession :
Adresse :	Adresse :
.....
Code postal :	Code postal :
Ville :	Ville :
Téléphone :	Téléphone :
Portable :	Portable :
Mail :	Mail :

Les informations recueillies sont nécessaires à la composition du fichier informatique des adhérents de l'ECT.
Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez
donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectifications des informations vous concernant.

FICHE SANITAIRE ECT – SAISON 2010/2011

Je soussigné,

Qualité, Père , Mère , Tuteur ,

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Agissant en qualité de représentant légal de l'enfant mineur :

Nom de l'enfant.....Prénom.....

Antécédents médicaux :

Anciennes blessures :

Contres indications médicales :

Allergies connues :

Nom du médecin traitant :

Téléphone :

Numéro de Sécurité Socialecaisse de

Mutuelle

Autorise d'une part, les responsables de l'Entente Cycliste Tarascon à faire évacuer par les services de secours mon enfant afin de faire pratiquer par un médecin tous les examens nécessaires à l'établissement du diagnostic, en cas d'accident ou de maladie.

Autorise d'autre part, le chirurgien et l'anesthésiste réanimateur, à pratiquer tous actes liés à une intervention chirurgicale ainsi que ceux détachables du processus opératoire.

En cas d'évacuation sanitaire, je souhaite que mon enfant soit dirigé vers :

- Hôpital Joseph IMBERT ARLES**
- Clinique Jeanne d'Arc ARLES (si urgence accepté)**
- Hôpital de la Durance AVIGNON**

(Cocher la case souhaitée)

Fait àle2010

Signature précédée de la mention manuscrite : « Lu et

approuvé »

*Cette autorisation est valable du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011. Elle est à ramener au Club dans les plus brefs délais. Sans cette autorisation, votre enfant ne sera plus admis, ni aux entraînements, ni aux compétitions.

Dossier inscription 2010/2011 – Entente Cycliste Tarascon (13)

Dossier inscription 2010/2011 – Entente Cycliste Tarascon (13)

TABLEAU DE PAIEMENTS ECT – SAISON 2010/2011

Avec une augmentation à 150 euros pour la section BMX en 2010/2011, voici les services proposés :

- . Deux séances d'encadrement par semaine (avec Breveté d'Etat et éducateurs fédéraux).
- . Mise à disposition de vélos BMX pour ceux qui n'en ont pas. **NOUVEAU !**
- . 1 journée de stage gratuite par vacances (Toussaint, Noël, Février Pâques). **NOUVEAU !**
- . Des stages sur des pistes extérieures (groupe compétition). **NOUVEAU !**
- . Un suivi minimum sur les compétitions.
- . L'accès aux autres structures de la piste : Champs de bosses et pump Track. **NOUVEAU !**
- . Au moins une séance par semaine de piste libre possible (mardi ou vendredi soir).
- . La participation gratuite aux challenges internes (Chrono et Course interne).

FAITES VOUS-MEMES VOTRE CALCUL !!! (il manque le montant des licences.... Connus en septembre...)

	Cotisations Annuelles	Licences	Perfectionnement	Boutique	Choix
BMX					
1 pilote	150 €				
2 pilotes	270 €				
3 pilotes	360 €				
4è pilote	60 €				
Cours Particulier			15 € /heure		
Plans personnalisés			50 € Par mois		
VTT					
Loisirs	20 €				
Confirmés	20 €				
FREE RIDE					
Free session + Dirt	50 €				
LICENCES					
Loisirs					
BMX		30 €			
VTT		30 €			
Compétitions					
BMX		34€ (-16) 97€ (+17)			
VTT		50 €			
Maillot BMX				35 €	
Cuissard VTT				35 €	
Arbitres		30 € (rég) 45 € (nat)			
TOTAUX					

**Pour une inscription en Janvier, la cotisation est de 100 € en section BMX
Pour une inscription en Avril, la cotisation est de 50 € en section BMX**

LE PARRAINAGE ECT – SAISON 2010/2011

La pratique des activités cyclistes correspond à un investissement important en termes de matériel, protections et déplacements. Encore plus si plusieurs membres de la famille pratique la même discipline. Soucieux d'améliorer la structure et la qualité de l'encadrement, nous décidons d'augmenter la cotisation pour cette saison, décision difficile à prendre tant nous connaissons parfois les difficultés de chacun...

Pour atteindre nos objectifs et mettre en œuvre notre vision de l'association et du sport, nous créons un système de « parrainage » permettant de garder une cohésion de club, une accessibilité aux disciplines proposées et de continuer à progresser au sein de l'ECT (augmentation du nombre de licenciés, garder la convivialité et améliorer la qualité de l'encadrement).

Voici les détails de ce nouveau système :

- Le système est réservé aux licenciés de la saison précédente (2009/2010).
- Le parrainage est valable sur les mois de **septembre et octobre 2010** uniquement
- Sera considéré comme « parrainé » celui qui prend une licence et paye une cotisation à l'ECT.
- Les personnes pouvant être parrainées doivent être hors de la « **cellule familiale** » (on entend par « cellule » le père, la mère, le ou les licenciés enfants... donc l'oncle des enfants peut être parrainé par exemple !).
- **Le parrainage permet une réduction de la cotisation de 10 euros par personne.**
- On peut parrainer jusqu'à 5 personnes
- Pour contrôler ce système, les anciens licenciés paieront leur cotisation et licence en novembre.
- **Tout cela dépendra également du nombre de places disponibles dans tous les groupes.**

Une personne, licenciée sur la saison 2009/2010, peut voir une réduction totale de 50 euros sur sa cotisation... avec l'arrivée des journées de stages gratuites ce qui fait une économie supplémentaire de 45 à 50 euros environ...

Avec un peu de mobilisation, vous pouvez perpétuer le renouvellement du club, son expansion, vivre votre passion avec des amis ou proches qui vous rejoindront dans le club et conserver une certaine convivialité entre tous les groupes... pour un tarif très abordable et un encadrement de qualité.

Pour informations, voici les tarifs proposés dans les autres clubs de Provence :

1 Briançon	35 euros et 1 séance / semaine (accès à la piste de mai à octobre en raison de la neige)
2 Cornillon	120 euros et 2 séances par semaine (stages payants).
3 Sarrians	120 euros et 2 séances par semaine (Stages payants).
4 Les Angles	135 euros et de 1 à 4 séances par semaine (stages gratuits et payants).
5 Tarascon	150 euros (4 jours de stages gratuits par an, de 1 à 4 séances par semaine).
6 Cavaillon	160 € et 2 séances par semaine (maillot compris, stages payants).
7 Trets	180 € pour 1 séance par semaine (stages payants). 220 € pour 2 séances par semaine
8 Les Pennes Mirabeaux	8ans et moins 1 séance par semaine 150 € à l'année 2 séances par semaine 190 € à l'année Pupilles et + 1 séance par semaine 200 € à l'année 2 séances par semaine 250 € à l'année
9 Pernes les Fontaines	proche du club des Pennes....

COUPONS DE PARRAINAGE ECT – SAISON 2010/2011

Voici les coupons qui vous pourrez distribuer aux personnes que vous parrainez et qui les remettront à l'inscription. Vous devrez apposer toutes les informations nécessaires pour que nous puissions contrôler le système au niveau administratif.

COUPON 1					
PARRAIN	Nom	Prénom	Catégorie	Groupe	Lien avec le parrainé
PARRAINE	Nom	Prénom	Date naissance		

COUPON 2					
PARRAIN	Nom	Prénom	Catégorie	Groupe	Lien avec le parrainé
PARRAINE	Nom	Prénom	Date naissance		

COUPON 3					
PARRAIN	Nom	Prénom	Catégorie	Groupe	Lien avec le parrainé
PARRAINE	Nom	Prénom	Date naissance		

COUPON 4					
PARRAIN	Nom	Prénom	Catégorie	Groupe	Lien avec le parrainé
PARRAINE	Nom	Prénom	Date naissance		

GROUPES D'ENCADREMENT ECT – SAISON 2010/2011

Groupe 1 *Prélicencié* **5 ans (révolus) et 6 ans.**

Groupe 2 *Poussins* **7 et 8 ans**

Enzo Kotchian, Numa Dardar, Noa Gatard, Noa Holgado, Teddy Marchisio, Ivy Mollet, Théo Bénégni, Marius Berton, Emilien Culot, Baptiste Reynier, Louis Vallocco.

Groupe 3 *Pupilles et benjamins 1 novices* **9 à 11 ans**

Lucas Herrero, Basile Buffaz, Dann Lebrun, Hakim Sirat, Maxime Souchière, Elsa Audoux, Alain Acket,

Groupe 4 *Pupilles et Benjamins compétitions + surclassés Poussins* **9 à 12 ans**

Clara Enderlé, Max Nonancourt, Jules Rémy, Léo Siesse, Jérémy Beau, Malou Bouvier, Benjamin Madier, Tom Portanier, Tom Rivéra, Vincent Arnaud, Enzo Couderc, Léo Ait Dahmane, Erwan Allaf, Arnaud Lavesque, Alban Rochelet, Olivier Audet, , Loana Valli, Geoffrey Bouvard, Dylan Calmy, Dorian Crouzet, Jean-Philippe Risuéo, Louca Gonzalez, Alexys Breyse, Stéphen Genevez, Jérémy Guigue.

Groupe 5 *Benjamins 2, minimes et cadets novices* **12 à 16 ans**

Valentin Bénégni, Félix Giammugnanni, Dorian Marsaud, Erwan Pihan, Romain Rochette, William Dudley, Thomas Laville, Grégoire Mannonni, Alexandre Palme, Mathis Sauvageau, Etienne Venturini Théo Quadri, Olivier Cartier, Cédric Deimon, Thomas Hermouet, Thomas Béraud, Arthur Penel,

Groupe 6 *Minimes et cadets compét + surclassés Pupilles et Benjamins* **13 à 16 ans**

Guilhem Pegeot, Benjamin Heyar, Valentin Enderlé, Olivier Gibelin Dupuy, Tanguy Marchisio, Emile Sztuder, Azorin Julien, Anaïs Inard, Jonathan Seguin, Gauthier Besnard, Arthur Menant, Charly Bonnafoux, Vincent Gibelin Dupuy, Timothé Votion, Luc Dambreville, Valentin Roque, Romain Brouillard,

Groupe 7 *Séniors compét + surclassés minimes et cadets* **17 et +**

David Boulanger, Mathieu Chapon, Mathis Coletta, Jason Delon, Florian Marceau, Samuel Nonancourt, Sébastien Blanchet, Luc Garcia, Dimitri Inard, Thomas Siesse, Benjamin Talon, Jordan Tavarès, Loic Abélard, Mathieu Verchère, Christophe Blas, Yohan Courtial, Yann Siméone, Jérôme Lammertyn, Mathieu Menet, Dimitri Pihan, Nicolas Préel, Laurent Vendittelli, Bruno Portanier, Yannick Portanier, Bruno Rochelet, Stéphane Rodet., Guillaume Barral

Groupe 8 *Séniors loisirs* **17 et +**

Maëva Seguin, Barbara Calmy, Laurent Crespin, Nicolas Paris,

Groupe 9 *Loisirs VTT* **à partir de 9 ans**

Groupe 10 *VTT confirmés* **à partir de 13 ans**

Kévin Bialek, Stéphane Culot, David Kotchian, Vincent Gontier, Mohamed Sirat, Jean-Louis Marsande, Olivier Sauvageau, Dominique Chambolle, Eric Chambon, Patrick Delon,

Groupe 11 *Free session sur piste* **à partir de 13 ans**

Thomas Gaudet, Thomas Maurel,

Groupe 12 *Dirt /champs de bosses* **à partir de 13 ans**

Nicolas Chaine, Jonathan Dubas, Gérard Garcia,

HORAIRES BMX / VTT / FREE RIDE ECT – SAISON 2010/2011

La saison 2010/2011 est synonyme d'une évolution de notre encadrement. Soucieux d'améliorer chaque saison la qualité de nos entraînements, nous vous proposons de nouveaux horaires à partir du mois de septembre... nous tenons à préciser que cela é été fait également suite **aussi** à des demandes de parents, pilotes ou accompagnateurs.

Lundi	PAS D'ENTRAINEMENT		
Mardi	17H00 à 18H00	Groupe 1	Prélicenciés
	17H00 à 20H00	Groupe 11 et 12	Free session + Dirt/Pump Track
	18H00 à 20H00	Groupe 6 et 7	Minimes/ cadets et séniors compets
	18H00 à 20H00	Groupe 8	Séniors loisirs (semi encadrés)
Mercredi	09H30 à 11H00	Groupe 2	Poussins
	11H00 à 12H30	Groupe 3	Pupilles/Benjamins novices 1
	15H00 à 17H00	Groupe 4	Pupilles/Benjamins compétitions
	15H00 à 17H00	Groupe 5	Minimes/Cadets novices
	15H00 à 19H00	Groupe 12	Dirt/Pump Track
	17H00 à 19H00	Groupe 6 et 7	Minimes/Cadets et séniors compets
Jeudi	PAS D'ENTRAINEMENT		
Vendredi	17H00 à 18H00	Groupe 1	Prélicenciés
	17H00 à 20H30	Groupe 11 et 12	Free session + Dirt/Pump Track
	18H30 à 20H30	Groupe 7	séniors compets
	18H30 à 20H30	Groupe 8	Séniors loisirs
Samedi	10H30 à 12H30	Groupe 2	Poussins
	10H30 à 12H30	Groupe 3	Pupilles/Benjamins novices 1
	13H30 à 15H30	Groupe 4	Pupilles/Benjamins compétitions
	13H30 à 15H30	Groupe 5	Minimes/Cadets novices + séniors
loisirs.	14H00 à 16H00	Groupe 9	VTT niveau loisirs.
	14H00 à 17H30	Groupe 12	Dirt/Pump Track
	15H30 à 17H30	Groupe 6 et 7	Minimes/ cadets et séniors compets + Séniors loisirs
Dimanche	09H00 à 12H00	Groupe 10	VTT niveau confirmés.

REGLEMENT INTERIEUR - SAISON 2010/2011

Article 1 : Je suis membre de l'ECT en étant à jour de mes cotisations, mon dossier d'inscription est complet, je suis apte à la pratique des activités cyclistes, j'ai lu le règlement intérieur, je m'engage à le respecter et j'ai pris connaissance des activités du club. La cotisation est fixée à 150 € pour une inscription en septembre, 100 € pour une inscription en Janvier et 50 € pour une inscription en avril.

Art. 2 : Lorsque j'arrive au club : je dis bonjour aux entraîneurs, aux dirigeants, j'ai un comportement simple et humble, je suis toujours à l'heure, je me présente avec une tenue correcte. Si j'arrive en retard, je m'excuse rapidement auprès des entraîneurs.

Art.3 : Je respecte : . **les entraîneurs** en m'adressant à eux correctement, mais aussi mes partenaires d'entraînement et de jeu, j'ai du respect avant, pendant et après l'entraînement. Je respecte le matériel que l'ont me met à disposition pour m'entraîner.

. **le lieu où je pratique mon sport :** je me sers des poubelles pour jeter les détrit, je laisse les toilettes propres, je range les affaires dans le local et je n'hésite pas à ranger le matériel après l'entraînement même si l'entraîneur ne me l'a pas demandé, je fais preuve d'initiative.

. **mon matériel personnel :** mon vélo est propre et entretenu régulièrement, je suis équipé en cas de pluie, j'ai une chambre à air de rechange, mes outils et un chiffon pour nettoyer mon vélo. Je possède tout l'équipement pour m'entraîner : casque intégral, gants longs, maillot manches longues et un pantalon (jogging interdit).

Art. 4 : Pendant les séances d'encadrement,

. **si l'entraîneur parle je le regarde et je l'écoute.** Chaque rassemblement doit être rapide, je ne prolonge pas les pauses volontairement. La concentration est essentielle durant l'entraînement pour s'améliorer et éviter les blessures.

. **on demande à mes parents** de ne pas intervenir sur les décisions des entraîneurs et ils doivent faire appel à un responsable du club le jour de la compétition si cela devait être nécessaire. Mes parents se tiennent à distance pendant mon entraînement pour que ma concentration soit totale et ne pas déranger le travail des entraîneurs.

. **L'ECT n'est pas responsable des** accidents survenus lors de la pratique des activités. Lors des ouvertures de la piste sous forme libre, tous les enfants mineurs doivent venir sous la responsabilité de leurs parents et le club se dégage de tout accident survenu dans ces horaires.

. **Pour que les séances aient lieu,** il faut la présence d'au moins 3 pilotes en groupe « Pré-licenciés »... et 5 dans tous les autres groupes. Si les conditions météorologiques sont difficiles, nous pouvons proposer des séances sous la pergola de la piste, à l'intérieur de l'Algéco ou un déplacement sur la colline de Frigolet.

Art.5 : Pendant les compétitions,

. **je respecte les consignes de la direction de course,** je m'adresse correctement aux arbitres, je ne vais pas régler un souci tout seul et je fais appel à un représentant du club. Même si je fais un sport individuel, je porte obligatoirement le maillot de mon club et **j'encourage tous les pilotes de mon club,** de ma région ou de mon pays. J'applaudis aussi pour encourager ceux qui ont chuté.

. **Lors d'une randonnée,** je respecte la nature, je ne jette rien et je garde tout dans un sac à dos. J'évite de casser les branches et de rouler hors des sentiers balisés. Je me tiens au courant des heures de chasse et/ou pêche, mais aussi des périodes de fermeture des lieux de pratique. Enfin, **en BMX ou VTT je ne m'entraîne jamais seul** en cas de chute ou blessures. J'ai un téléphone portable et de quoi boire ou m'alimenter et du matériel de réparation, et **je porte un casque.**

. **le montant des engagements** est à la charge du compétiteur, une fois inscrit, le montant est dû et devra obligatoirement être réglé même si le compétiteur ne prend pas part à la compétition et surtout s'il ne respecte pas les consignes données par les organisateurs.

Art.6 : Faire du sport, c'est **accepter d'avoir des défauts et des qualités** pour les améliorer ou les entretenir. Il faut aussi accepter les qualités de l'adversaire pour les atteindre durant l'entraînement. **Je dois apprendre à perdre avant d'apprendre à gagner** et surtout on ne doit pas commencer la compétition en se disant qu'on a gagné ou perdu, on doit faire preuve de combativité et de courage.

Art.7 : Saches que dans un club, l'entraîneur et les dirigeants sont là pour t'aider, t'orienter et te soutenir dans les moments agréables comme les plus difficiles. Il n'existe pas de questions idiotes.

Art.8 : Le conseil d'administration et le bureau directeur sont les seuls responsables de l'association. Toute décision, initiative ou action doit être décidée en relation avec les représentants. **Les personnes dirigeantes** sont des personnes entièrement dévouées au club, **des bénévoles** envers qui on doit avoir un comportement responsable et respectueux (et vice versa). **Pour appartenir au conseil d'administration**, il faut justifier d'au moins un an de présence minimum au sein de l'ECT, et pour opérer au sein du bureau directeur, il faut justifier de deux ans de présence (et d'actions !).

Art.9 : Les décisions prises au sein du club, relève uniquement du bureau directeur. Le montant de la cotisation, l'organisation générale de l'encadrement, les dates de compétitions, les challenges internes et toutes activités concernant l'ECT relève du pouvoir (légal) du bureau directeur.

Art.10 : Le maillot du club :

- . il n'est pas offert par l'ECT et **s'achète au prix de 35 euros**.
- . Il est **obligatoire en compétition**, mais pas pour les entraînements.
- . Pour les **personnes « sponsorisées » par un team**, un magasin de cycles ou autre, la personne devra faire une demande auprès des responsables du club pour porter d'autres couleurs que celles du l'ECT.
- . **Dans un cadre bien précis** : stages, journées des Associations, représentation du club dans un évènement, le maillot sera forcément le bienvenu.
- . **En cas de perte ou de dégradation**, le propriétaire devra s'en acheter un autre au tarif unique de 35 euros.

Art.11 : chaque licencié s'engage à ne pas consommer de produits ou substances illicites négatifs à la pratique et la déontologie du sport. Pour rappel, les boissons nouvelles dites énergisantes de type Red Bull, Monster Energy, Dark Dog ou autres sont fortement déconseillées aux enfants de – de 16 ans.

Art.12 : au sein de l'enceinte de la piste BMX :

- . il est interdit de fumer dans les locaux et sur la piste de BMX (départ, Algéco, Conteneur).
- . les animaux de compagnie doivent être obligatoirement tenus en laisse,
- . les voitures sont tolérées au sein de l'enceinte BMX, en aucun cas le club est responsable de toute dégradation survenue pendant les séances d'entraînements ou compétitions. On demande aux conducteurs de respecter les zones mises à disposition pour la circulation.

Art.13 : Tout adhérent autorise l'Entente Cycliste Tarascon, ainsi que leurs ayants droit tels que, sponsors, partenaires et médias à utiliser, sans réserve, les images fixes ou audiovisuelles sur lesquels ils pourraient apparaître, prise à l'occasion de toute manifestations où l'ECT serait représentée, sur tout support y compris les documents promotionnels et ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

Art.14 : l'ECT s'engage à payer

- . **toutes les formations** des personnes bénévoles, et ce en fonction aussi des moyens financiers du moment et des réels besoins de l'association. Ainsi, toutes celles et ceux qui veulent occuper des postes d'arbitres et/ou éducateurs pourront suivre une formation.
- . **le maillot national** en cas de représentation au challenge européen et/ou mondial.
- . **les inscriptions pour les compétitions suivantes** : inter-région sud-est, challenge européen et mondial.

Art.15 : Tout pilote ou coureur qui ne respectera pas le présent règlement intérieur pourra se voir retirer sa licence et sera radié du club sans pouvoir prétendre à aucune compensation financière.